

Compte-rendu spécial SIE et Antenne d'Agen Comité Social d'Administration du 16 mai 2023

Compte-tenu du poids de ce sujet dans le dernier CSA nous avons jugé utile de faire un compte-rendu spécial SIE et un général que vous retrouverez sur notre site <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/>

Nous n'avons pas manqué, en propos liminaires, de revenir sur l'actualité générale du pays et de notre administration, comme en témoigne la liminaire que vous trouverez au lien suivant :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/actualite/csa/365-liminaire-csa-du-16052023.html>

Mais le sujet des SIE et du transfert de mission à Agen, après celui de Pau, a retenu une bonne part de nos interventions, tant sur la mission que sur l'organisation des services et la gestion des personnels qui touchera directement et personnellement une partie des personnels de ces services.

Et comme il y a eu un vote unanime Contre des syndicats, l'administration est tenue de reconvoquer un CSA, ce qu'elle a fait pour le jeudi 25 mai. Nous rendons compte de ce « deuxième épisode » en page 4 de ce document.



La présentation de l'administration.

Notons d'abord qu'il y avait **deux représentant-es de la direction du Lot et Garonne** qui ont assuré que les 8 stagiaires étaient « pouponnés ». *Solidaires Finances Publiques 31 ne doute en aucun cas de la qualité de l'accueil et des compétences de nos collègues d'Agen, mais l'empathie et le professionnalisme ne peuvent pas faire de miracles pour, en quelques mois faire d'un stagiaire le « remplaçant » d'un-e agent-e aguerrri-e.*

Les responsables Lot et Garonnais ont reconnu que la gestion de 6 SIE et d'une antenne c'était complexe... Mais, « nous savons faire parce que » dans notre direction on a déjà un SIP et un SIE Départemental avec des antennes » nous disent-ils. *Sauf que, sans vouloir être condescendants, cette opération ne joue pas du tout dans la même catégorie tant en termes de volumes que de spécificités locales et qui plus est avec la distance, de nouvelles méthodes et une grande part de savoir-faire perdue.*

Quant à la DRFiP 31 et sans surprise tout va bien... puisque les travaux de préparation du dossier sont bien avancés, comme la formation des stagiaires, que le service sera plein avec un bémol pour le recrutement d'un I Div toujours pas bouclé et 2 GT se dérouleront en mai et juin...

Le Centre de Contact de Pau ça marche bien et il n'y a aucune raison pour que ce ne soit pas le cas avec l'antenne d'Agen. Ils ont fait le choix de transférer deux missions cohérentes ce qui doit faciliter l'adaptation dans les deux directions. Pour les SIE du 31 les cadres ont été sensibilisés, sur les effectifs et le fonctionnement futur il y aura des différences en fonction de la situation des personnels au 1^{er} septembre. Les réflexions sont en cours !!!

Les propos liminaires de Solidaires Finances Publiques 31

« Notre intervention s'est faite dans les grandes lignes dans l'ordre du dossier de présentation transmis pour une meilleure clarté des débats. Comme cela a été dit dans notre liminaire, **nous exprimons à nouveau notre inquiétude sur l'avenir des SIE du département.** Le transfert de la mission de gestion des Avisir, celle du suivi de la défaillance TVA (en partie seulement) et à terme de celle des impositions sur le bénéfice contribue à multiplier les liaisons entre le département « exportateur » et l'antenne.

Quand on connaît l'importance de la bonne prise en compte d'une entreprise individuelle et a fortiori d'une société sur la gestion et le recouvrement, on ne peut que s'inquiéter de la création de cette antenne. Non pas que l'on ne fasse pas confiance à nos collègues de l'antenne qui cependant, et d'après vos données, ne seront que 10 sur 24 issus de la gestion des professionnels. Mais elles et ils vont assumer, même si c'est de manière progressive, une charge de travail qui jusqu'à présent reposait sur un nombre d'agent-es plus important et expérimenté-es. N'oublions pas qu'il y a 8 contrôleurs stagiaires dans l'équipe qui vont essayer les plâtres de la mise en place de cette nouvelle structure !!!



De manière pratique vous écrivez que les collègues vont être amenés à intervenir à distance sur certaines missions ciblées. Quelles seront-elles vraiment et par exemple quel type d'Avisir est concerné ? Comment la charge de travail sera-t-elle répartie pour que les SIE « exportateurs » soient équitablement « épaulés » ? Aura-t-on une liste des référents nommés dans chaque SIE ? Quid de la prise en compte de cette mission des agent-es du 31 dans leur propre suivi de l'activité ?

Concernant le **calendrier « opérationnel »** vous faites référence à un Groupe de Travail à venir le 26 mai !!! pour une phase d'expérimentation censée débuter en juin, vous conviendrez que cela laisse très peu de temps et que cela ne fait pas très sérieux. Cela interroge sur le retour d'expérience sur les antennes déjà mises en place en 2022 et sur lesquelles, du côté syndical, nous avons des retours qui montrent une dégradation des missions après le transfert d'une partie d'entre elles et des problèmes de communication entre les SIE locaux et les antennes.

Dans le **« parcours usagers »** vous faites référence au traitement des retours de courriers par le SIE. La gestion des BNI/DIA, mission importante mais ingrate, sera laissée aux SIE avec le risque de devoir « rattraper » des erreurs faites en amont et que l'on n'a pas maîtrisées ! Et avec quels effectifs pour le faire ?

De même, dans le cadre des liaisons, un **« répertoire partagé »** sera mis en place entre l'antenne et les SIE. La question est simple. Les agent-es des différents services pourront-ils se connecter en même temps pour mettre à jour les dossiers ? Cela n'est pas possible aujourd'hui puisque quand l'un-e fait une modification, les autres ne peuvent que consulter. Il ne faut jamais oublier que l'alimentation de dossiers partagés contribue à la plénitude du dossier, utilisé ensuite par la gestion, mais aussi le recouvrement et les services de contrôle. Leur cohérence et leur mise à jour, sur lesquelles nous émettons des doutes, est pourtant d'une importance capitale pour les finances publiques.

Les différentes annexes fournies seront précieuses pour les collègues de l'antenne car il faut un maximum de cadrage afin de fiabiliser les bases. Mais quelques observations que nous ferons sur ces fiches.

Par exemple et pour illustrer le **« mécano » mis en place**, si l'antenne envoie un courrier en vertu de l'article L10BA du LPF et doit donc en traiter le retour. Mais que se passe-t-il en cas de BNI ? C'est l'antenne qui fait les recherches ? Est-ce le SIE d'origine qui récupère le courrier pour ensuite agir sur le dossier ?

Dans le cadre du transfert de la mission de traitement de la défaillance, la fiche Process prévoit que l'antenne envoie la relance sous en-tête du SIE, lequel reçoit la réponse de l'entreprise qu'il doit transférer à l'antenne pour qu'elle la prenne en compte.



Le SIE perd la main sur la partie taxation mais le RAR revient au SIE ! Quel sera le lien entre les cellules RAR et les antennes ? Dans un SIE « classique » l'échange est permanent et simple entre les cellules simplement en traversant un couloir.

Quant aux **liaisons entre les SIE et les PCE**, elles ne sont pas toujours simples mais vont se trouver largement complexifiées avec l'intervention de l'antenne au cœur du dossier.

Expliquez-nous en quoi, pour ne prendre que ces exemples, cela pourrait représenter un progrès ou une simplification alors qu'on multiplie les intervenants et les liaisons !!!

Un réseau Tchop est « envisagé » mais avec qui ? Tous les personnels de l'antenne et de l'ensemble des SIE ? Sous quel format ? Ensuite certains points d'organisation de l'antenne sont étroitement liés à l'encadrement. Où en est le recrutement ? Que se passe-t-il s'il n'y a pas d'Inspecteur Divisionnaire en septembre ? Pour nous il n'est pas envisageable de laisser les 2 A adjoint-es supporter la gestion de l'antenne, des équipes et les liaisons avec les SIE.

En matière de **Ressources Humaines** nous relevons d'abord et à nouveau que cette opération de suppressions d'emplois est catastrophique pour

notre direction au-delà de la mission elle-même. Sinon vous nous dites que des réflexions sont en cours dans les SIE et c'est assez hallucinant alors que nous sommes à quelques jours de la date limite de dépôt des demandes locales de mutation fixée au 25 mai !!! Un message vient d'être adressé pendant que nous sommes en CSA invitant les personnels des SIE à une réunion le lundi 22 mai à 14h30 sans que vous nous en ayez dit un mot et sans nous associer. Tout ceci n'est pas respectueux des personnels et de leurs représentant-es. Ensuite nous relevons que ce

« passage de témoin » représente une charge supplémentaire pour les collègues de la division des professionnels et des SIE en particulier les adjoint-es. Et à cette date personne n'a de visibilité sur l'organisation de la répartition du travail ce qui est une source supplémentaire d'inquiétude pour les personnels alors que cela fait plus d'un an que cette décision de transfert d'une partie des missions a été actée !!!

Et puis nous voulons marquer également **notre inquiétude pour nos collègues d'Agen** dont les locaux sont encore en travaux. Quant à la formation certes elle est faite par des collègues du 31 mais on sait bien que c'est loin d'être suffisant pour les acquis nécessaires à un bon exercice du métier et nous pensons là aux 8 stagiaires déjà en place et l'arrivée probable d'agent-es inexpérimenté-es au 1^{er} septembre. Ensuite vous ne pouvez pas cacher qu'il y a un gros souci sur l'encadrement puisqu'à ce jour il n'y a pas de candidats...

Vous comprendrez, à la simple évocation de ces quelques points que Solidaires Finances Publiques 31 soulève, que nous soyons **inquiets pour nos collègues des SIE comme pour celles et ceux de l'Antenne d'Agen**. Vous comprendrez que nous rejetons cette idéologie technocratique de la démétropolisation qui va affaiblir l'exercice des missions et nous attendons maintenant vos réponses. »

Les premières réponses de l'administration.

Sur **les effectifs** 18 des 25 emplois ont été prélevés sur la DRFiP 31 et il y aura donc une deuxième tranche de suppression dans les SIE de Haute-Garonne en 2024.

S'agissant des **stagiaires** à partir du mois de juin ils seront associés à la découverte des dossiers et leur traitement et bénéficieront d'une préparation avec les SIE le 17 mai prochain.

Des fiches évolutives seront à disposition dans les mois à venir et la direction mènerait une réflexion sur les BNI. Quant au type de messages **Avisir** qui seront donnés en premier elle évoque les cessations mais c'est sans certitude à ce stade. Un travail est également en cours sur **Openlab** (fichiers principal et secondaires) mais une montée en charge est à prévoir et il faudra être attentif à son usage.

A partir du mois de juin un accompagnement privilégié sera mis en place et la liste des **référénts** devrait être fournie dans les prochains jours.

Sur **le pilotage** les 2 adjoints arrivent en septembre ce qui conduira la DRFiP 31 à prendre en main la première semaine de septembre !

La direction veut par ailleurs rassurer sur **la répartition équitable des dossiers** entre les 2 pôles de l'antenne pour que les SIE de la DRFiP 31 soient tous à la même hauteur de traitement.

Il faut environ **un trimestre pour que l'antenne soit opérationnelle** et donc le pilotage est essentiel ! Sur ce point comme sur le recouvrement et les liaisons avec les PCE la direction est « attentive ».

Nos réactions à ces réponses ou... à l'absence de réponses.

D'abord quelques **réflexions générales**. Pour dire combien nous sommes effarés de l'impréparation en matière de mutations alors que la date butoir est si proche et que le sujet est connu depuis des mois et des mois. Et nous demandons donc qu'un report de la date soit décidé sur le champ pour tous les personnels concernés. Ensuite demander à la direction d'arrêter de faire des phrases creuses et sans intérêt du type « *la réflexion est en cours... nous serons attentifs à... la situation est maîtrisée...* ». Soit vous n'avez pas de réponses concrètes et c'est grave pour la mission et les personnels, soit vous ne voulez pas les donner et c'est méprisant et improductif. Enfin, vos réponses ne nous rassurent pas sur l'état de la mission dans les prochains mois et les effets que cela produira sur les SIE du département et leurs agent-es.



Plus précisément sur quelques points nous voudrions **tempérer l'optimisme tout technocratique** que vous affichez par votre connaissance du travail réel dans les services et face aux usagers. Par exemple sur Openlab d'accord mais la théorie se heurte à la réalité quand il y a des problèmes récurrents de connexion, des soucis d'enregistrement ou de gros risques de disparition ou d'écrasement des dossiers. Autre exemple sur le recouvrement et le contentieux qui vont créer une grande complexité que manifestement vous ne faites « *qu'avoir dans le viseur* »... Vous dites que ce n'est pas la fin de l'IFU dans les SIE mais qu'une partie de l'IFU sera à Agen « en transparence pour les entreprises ». Mais c'est faux parce que aujourd'hui elles ont un



seul contact avec un seul service qui connaît la géographie et l'environnement de l'entreprise. Demain il y aura bien deux contacts et même trois avec le centre de Pau, sans véritable lien direct, voire qui pourront « se marcher sur les pieds » en réponse à l'utilisateur.

Sur **l'organisation future des SIE** vous nous dites qu'il n'y a pas de piste formalisée et unique mais qu'elles seront dépendantes des choix des agent-es et du mouvement de mutation. Mais c'est maintenant qu'il faut savoir justement !!! Pour ne prendre que cet exemple, ce sont des emplois B qui sont supprimés mais du travail réalisé par des C qui est transféré. La conclusion c'est que les C vont faire du travail de B en étant moins payés, que les B se demandent ce qu'ils vont faire, qu'une partie des agent-es va découvrir de nouvelles missions. Mais vous ne savez pas lesquelles leur annoncer et dans quelles conditions de formation et d'exercice. Bref, d'une chose à l'autre la rentrée de septembre et les mois qui vont suivre s'annoncent comme chaotiques pour rester mesurés !!!

En matière de **ressources humaines** *Solidaires Finances Publiques 31* va être simple et clair, la seule question qui se pose est celle du respect dû aux personnels comme à leurs représentant-es et pour l'instant il n'y en a pas.

La synthèse du DRFiP qui ne plaît pas vraiment à son adjoint...

Le DRFiP a finalement pris la main pour dire que la direction « Réseau » avait préparé l'organisation future et récemment demandé aux chefs de services de se projeter. La nouveauté est que c'est un gros transfert qui demande un investissement important. Mais il entend que les agent-es veuillent savoir ce qui les attend et informe qu'une visioconférence aura lieu le lendemain du CSA, puis une réunion avec les personnels le 22 mai et demande qu'un report de délai soit prévu pour les personnels des SIE qui sont obligés de déposer une mutation ou souhaitent en déposer une en réaction à la ré-organisation de leur service. Sur ce dernier point il y a manifestement un gros désaccord de l'adjoint qui réclame que les choses se fassent « dans l'ordre »... Comme il est malgré tout obligé de réagir plus vite qu'il ne l'avait prévu il va donc accélérer les échanges avec les chefs de services et les agents.

Au final une opposition unanime des syndicats à cette réforme

Ce projet étant soumis au vote du CSA, en toute logique avec son opposition au NRP et ses suites, *Solidaires Finances Publiques 31* a voté Contre cette réorganisation, les autres syndicats aussi. En conséquence l'administration est tenue de convoquer un nouveau CSA. En général nous n'assistons pas à ces deuxièmes séances car tout a été dit lors de la première. C'est différent cette fois parce que nous attendons, comme les personnels des SIE, des éclairages à la suite des réunions tenues en début de semaine, c'est l'objet de la suite de ce compte-rendu.



2ème CSA SIE le 25 mai : peu de réponses en plus, mais toujours des inquiétudes et une opposition sur le fond et la forme.

Concernant les questions de Ressources Humaines, suite à nos interpellations lors de la première convocation, puis par mails à l'équipe de Direction, nous avons souligné l'absence de visibilité qui à ce stade est un signe de mépris pour les agent-e-s avec un périmètre de ré-organisation (et donc d'obligation de dépôt d'une demande de mutation pour faire valoir droits et garanties) élaboré dans l'urgence et connu au dernier moment ce qui place de fait les collègues dans une situation d'urgence inacceptable.

Suite à l'exigence de *Solidaires Finances Publiques 31*, un report a été accordé pour ces agent-e-s avec une date de dépôt dans Aloa au 31 mai. Une réunion d'information RH s'est tenue le 22 mai puis a été déclinée dans chaque SIE pour accompagnement et information.

A ce stade l'administration fait le point sur les emplois transférés/supprimés au regard des postes vacants connus (et futurs en fonction des demandes de mutation internes) pour vérifier finement la situation de chaque service. La direction nous indique que le point à ce moment des demandes devrait permettre « d'absorber les suppressions avec maintien des agent-e-s dans les SIE, même si quelques situations seront à analyser ».

Nous invitons les agent-e-s à nous transmettre leurs doubles de demandes pour que nos équipes puissent les suivre lors de la réunion Direction/syndicats préalable à la publication des mouvements locaux.

Concernant la visibilité sur l'organisation des SIE au 1^{er} septembre, avec un impact pour tous les collègues de ces services comme évoqué précédemment aucune visibilité n'est donnée à ce stade. Nous avons souligné l'importance d'un véritable dialogue dans chaque SIE sur l'organisation du travail et les tâches de chacun-e.

**Pour échanger sur ces sujets vous pouvez contacter Christophe DETEE ou Régis LAGRIFOUL
Et puis nous vous invitons à nous rejoindre pour évoquer ce sujet et tant d'autres lors de notre
Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le vendredi 16 juin
à Toulouse, salle Barcelone allées de Barcelone**